

MINISTERE DOCTRINAL DU PRETRE DANS LA THEOLOGIE ECCLESIALE DU PROPHETE OSEE

SUMMARIUM: Ante Exilium, praesertim, traditio israelitica a saeculis instructionem doctrinalem inter functiones specificae sacerdotales adnumeravit. In praesenti elucubratione, determinare intendimus quid de hujusmodi sacerdotali functione propheta senserit Osea in ambitu suae theologiae de Foedere e de Populo Dei. Cum sit Ecclesia Populus Novi Foederis et, consequenter, haeres privilegiorum Israelis, conclusiones nostrae non omnino inutiles jam censi possent ad meliorem comprehensionem doctrinalis responsabilitatis quae christiano sacerdotio nunc incumbit.

L'Eglise est le peuple de Dieu de la nouvelle alliance;¹ et sous cet aspect qui lui est essentiel, elle assume dans la richesse de son mystère toutes les valeurs religieuses qui appartenaient à Israël en tant que peuple de Dieu de l'Ancien Testament.²

Cette continuité de l'Eglise avec Israël est une conséquence surtout de la relation qui existe entre « peuple de Dieu » et « alliance ». Dans l'histoire du salut, en effet, et dans la théologie biblique, alliance et peuple de Dieu sont deux réalités et deux notions étroitement corrélatives. L'ancienne alliance a créé l'ancien peuple de Dieu que fut Israël,³ et la nouvelle alliance crée encore, dans le Christ, le nouveau peuple de Dieu qu'est l'Eglise.⁴

Or, dans la littérature de l'Ancien Testament, aucun auteur n'a pensé aussi profondément qu'Osée le problème de l'alliance et celui des relations qui en découlent entre Israël et son Dieu. Sur ce point, la pensée du prophète ne laisse donc pas d'être actuelle et mérite une attention très sérieuse de la part de tous ceux qui s'occupent d'ecclésiologie biblique.

Le message ecclésial d'Osée, cependant, est extrêmement riche. Nous nous limiterons, par conséquent, à un aspect très particulier de ce message: nous tâcherons d'exposer la part qu'attribue le prophète Osée à la responsabilité doctrinale du prêtre dans la vie du peuple de l'ancienne alliance.

¹ Voir la récente constitution dogmatique de Vatican II, *Lumen Gentium*, ch. II, par. 9.

² « La notion de Peuple de Dieu se prête, en premier lieu, à exprimer la continuité de l'Eglise avec Israël » (Y. CONGAR, *L'Eglise comme peuple de Dieu*, dans *Concilium* N° 1, 1964, p. 20).

³ L'alliance s'exprime essentiellement par la formule traditionnelle: « Vous êtes mon peuple — Je suis votre Dieu ».

⁴ Après avoir cité la prophétie de Jérémie sur la nouvelle alliance (31,

Thème général du livre d'Osée

Osée n'est pas un théoricien et moins encore un théologien systématique. L'alliance l'intéresse au plus haut point et constitue la base même de son message. Il est par excellence le prophète de l'alliance,⁵ et ses intuitions théologiques et morales sur cette réalité constitutive de l'ancienne économie sont restées inégalées dans la littérature religieuse d'Israël. Toutefois, s'il lui consacre le meilleur de ses efforts de penseur et de prophète, Osée ne considère l'alliance que sous son aspect dynamique et vital. Prophète et charismatique, son message porte les traces de l'inspiration soudaine et des contingences historiques. Il n'a pas pour tâche d'exposer et d'expliquer pour elles-mêmes les relations d'alliance entre Yahvé et son peuple. L'aspect théorique et idéal de ces relations ne lui échappe certes pas⁶; mais sa responsabilité de prophète le porte à insister davantage sur la manière concrète dont celles-ci sont en train de se vérifier sous ses yeux. Il ne parle de ce qui doit être que pour en révéler le contraste avec ce qui est. Le contraste entre l'idéal et la réalité, entre la vocation de peuple de Dieu et la réalisation concrète et actuelle de cette dignité, voilà ce qui occupe en premier lieu la pensée et le zèle du prophète.

Pour Osée, ce contraste est grand et intolérable. Idéalement les relations d'alliance entre Yahvé et Israël auraient dû être celles d'un Epoux multipliant sans cesse ses initiatives d'amour et d'une épouse y répondant avec une fidélité absolue. Le prophète, à son immense chagrin, doit constater que la réalité est bien différente: à l'amour de son Epoux, Israël, telle une femme adultère, oppose une infidélité endurcie. Et cette réalité, Osée en voit le symbole triste dans son propre drame conjugal:⁷ il aime et aime en-

31-34), la constitution conciliaire sur l'Eglise poursuit: « Quod foedus novum Christus instituit, novum scilicet testamentum in suo sanguine (cf. 1 Cor. 11, 25), ex Judaëis ac gentibus plebem vocans, quae non secundum carnem sed in Spiritu ad unitatem coalesceret, essetque novus Populus Dei » (II, 9).

⁵ Osée, par exemple, fut le premier en Israël à prédire la nouvelle alliance, qu'il exprima d'ailleurs au moyen du symbole conjugal (ch. 1-3); un Jérémie et un Ezéchiel, en outre, lui doivent certainement nombre de concepts fondamentaux concernant cette nouvelle réalité. De plus, il est presque généralement admis qu'Osée appartenait aux mêmes milieux religieux du Royaume du Nord, au sein desquels était né le Deutéronome et dont le trait distinctif fut un attachement passionné aux anciennes traditions de l'alliance. Voir à ce sujet H. W. WOLFF, *Oseas geistige Heimat*, dans *Theol. Lit. Zeit.*, 81 (1956) pp. 83-94.

⁶ Voir, par exemple, la description dense et profonde qu'il fait des relations qui s'instaureront entre Yahvé et Israël lors du régime futur de la nouvelle alliance, 2, 18-25.

⁷ C'est précisément ce symbolisme religieux qui donne leur valeur prophétique au mariage d'Osée et à sa description littéraire dans les ch. 1-3. A l'histoire matrimoniale du prophète a été dédié un immense effort d'exégèse. En voici quelques exemples: P. CRUVEILHIER, *De l'interprétation historique des événements de la vie familiale du prophète Osée*, dans *Revue Biblique* 13

core une femme, Gomer, fille de Diblayim, laquelle ne lui répond qu'avec la trahison :

Et Yahvé me dit: Va de nouveau, aime⁸ une femme aimée d'un autre et qui est adultère, comme Yahvé aime les enfants d'Israël, bien qu'ils se tournent vers d'autres dieux et qu'ils aiment les gâteaux de raisin⁹ (3, 1).

Amour parallèle d'Osée pour Gomer¹⁰ et de Yahvé pour Israël; de même, infidélité parallèle de Gomer envers Osée et d'Israël envers Yahvé.

Cette vision de la tournure que prirent les rapports entre Israël et son Dieu accompagne constamment le prophète et constitue la clé même de son message. Osée y retourne dans un autre oracle, où il l'exprime non plus au moyen du symbole conjugal, mais sous l'image d'un père aimant et d'un fils ingrat :

Quant Israël était enfant, je l'aimai
et de l'Égypte j'appelai mon fils.
Mais plus je les appelais, plus ils s'écartaient de moi;
ils ont sacrifié aux Baals
et fait fumer des offrandes devant les idoles (11, 1-2)¹¹.

D'une part, donc, bienveillance constante de Yahvé; d'autre part, ingratitude et infidélité non moins constantes d'Israël. Voilà la réalité qu'Osée a sous les yeux et à laquelle il a reçu mandat d'attirer l'attention de ses contemporains : au lieu de l'attachement

(1916) pp. 342-362; H. HEERMANN, *Ehe und Kinder des Propheten Hosea*, dans *Zeitschrift. f. die alttest. Wiss.* 42 (1924) pp. 245-272; J. COPPENS, *L'histoire matrimoniale d'Osée*, dans *Alttest. Stud., Festschr. Nötscher*, Bonn 1950, pp. 38-45; H. H. ROWLEY, *The Marriage of Hosea*, dans *Bull. of the John Ryk. Library* 39 (1956) pp. 220-233; F. S. NORTH, *Solution of Hosea's marital Problems by critical Analysis*, dans *Journal of Near-Eastern Studies* 16 (1957) pp. 128-130; etc....

⁸ *Aime*, dans le contexte, signifie pratiquement *épouse*, comme Osée lui-même montre l'avoir compris dans le verset suivant. Il s'agit donc de reprendre comme épouse une femme qui a précédemment rompu les liens de la fidélité conjugale.

⁹ Les *gâteaux de raisin* sont ici mentionnés par le prophète parce qu'ils représentent un exemple typique d'offrandes utilisées dans les cultes naturalistes; ils symbolisent donc l'infidélité d'Israël envers Yahvé.

¹⁰ L'adultère du ch. 3 est sans doute la même personne dont il est fait état dans le ch. 1: Gomer, fille de Diblayim.

¹¹ G. RINALDI considère ces deux versets comme le centre idéal du livre d'Osée (*I Profeti Minori II*, La Sacra Bibbia - Garofalo, Torino-Roma 1960, p. 6). Notons ici que l'image père-fils est un des moyens bibliques les plus importants d'exprimer la relation d'alliance entre Yahvé et Israël; voir, entre autres, J. MCKENZIE, *The Divine Sonship of Israel and the Covenant*, dans *Catholic Biblical Quarterly* 8 (1946) pp. 320-330; J. D. MCCARTHY, *Notes on the Love of God in Deuteronomy and the Father-Son Relationship between Yahweh and Israel*, *ibid.* 27 (1965) pp. 144-147.

à Yahvé que l'alliance et sa dignité de peuple de Dieu exigent de lui, Israël se montre tellement infidèle qu'il n'hésite pas à offrir aux Baals le culte dû au seul Yahvé.

Responsabilité générale des prêtres

Dans cette dissolution dramatique des relations d'alliance entre Israël et Yahvé, quelle est la part de responsabilité qu'Osée croit devoir attribuer à la corporation sacerdotale? Le prophète lui-même nous répond: la part la plus grande.

Il ne fait pas de doute qu'Osée retient coupable le peuple dans son ensemble. Ses nombreux oracles de reproche, de menace ou d'invitation à la pénitence, adressés à Israël,¹² à Jacob¹³ à Ephraïm,¹⁴ au peuple de Dieu,¹⁵ sans aucune indication de catégorie particulière, montrent bien que pour le prophète la responsabilité est tout aussi générale que la corruption qu'il dénonce et fustige. Toutefois, il résulte de l'oracle 5, 1-2 que cette responsabilité n'est pas attribuée à tous, indistinctement, avec la même gravité:

Ecoutez ceci prêtres,
soyez attentifs, maison d'Israël,
maison du roi, prêtez l'oreille.
Car c'est à vous qu'appartient le droit.
Vraiment, vous avez été un piège à Miçpa,
un filet tendu sur le Tabor,
une fosse à Shittim,¹⁶ creusée profondément.
Mais je suis celui qui châtie, pour vous tous.

Ces deux versets nous intéressent à plusieurs titres:

— le prophète fait allusion à des événements condamnables perpétrés à Miçpa, sur le Tabor et à Shittim.¹⁷ Il s'agit sans doute

¹² 4, 1-3. 16; 5, 2. 9; 6, 10; 7, 1; 8, 8. 14; 9, 1. 7. 10; 10, 1ss; 11, 1. 8; 12, 1-3. 13; 13, 9; 14, 2.

¹³ 12, 3-7; 12, 13.

¹⁴ 4, 17; 5, 2. 5. 9. 13. 14; 6, 4. 10; 7, 1. 8-12; 8, 9. 11-13; 9, 3. 8. 11. 13. 16; 10, 11-12; 11, 3. 8. 9; 12, 1. 9. 15; 13, 1. 12. 15.

¹⁵ 4, 12ss; 11, 7-9.

¹⁶ Le TM est ici certainement corrompu; l'on propose communément la correction: *shahat bashittim* = fosse à Shittim. Cette correction correspond parfaitement au contexte et trouve une confirmation dans les anciennes traductions des LXX et de la Vulgate. Voir H. W. WOLFF, *Dodekapropheton 1, Hosea* (Biblischer Kommentar Altes Testament XIV/1), Neukirchen 1961, p. 119.

¹⁷ La *Miçpa* à laquelle songe ici le prophète doit probablement être identifiée avec le modern Tell en-Nasbeh, situé à une douzaine de Km. au nord de Jérusalem, dans le territoire de Benjamin. Les nombreux objets de culte païen, appartenant à l'époque israélite et découverts en ce lieu lors des excavations dirigées par W. F. BADE, indiquent clairement la présence dans cette forteresse d'un culte contraire à la fidélité yahviste; voir C. C. McCOWN - J. C. WAMPLER, *Tell en-nasbeh excavated under the direction of the late William Frederic Badè I*, New Haven 1947, pp. 345 ss. — *Le Tabor* est certainement la célèbre montagne qui porte encore ce nom en Galilée. Il est possible

de pratiques cultuelles défendues, dont l'offrande de sacrifices aux dieux étrangers, comme semble l'indiquer la suite de l'oracle, 5,3ss;

— de ces pratiques, se sont rendus coupables les grands du peuple: les prêtres, les chefs des clans d'Israël,¹⁸ la famille royale;¹⁹

— ces grands, et ceci est important, non seulement ont péché personnellement, mais ont fait pécher le peuple, le traînant avec soi, par le poids de leur prestige et de leur exemple, dans l'abîme de l'infidélité à Yahvé. De fait, leur comportement a constitué un « piège » à Miçpa, un « filet » tendu sur le Tabor, et une « fosse » à Shittim. Or, « piège », « filet » et « fosse » sont autant de termes de vénerie,²⁰ et par leur moyen Osée exprime en langage imagé le fait que les classes dirigeantes d'Israël ont été les principaux responsables du culte syncrétiste qui a contaminé tout le peuple. Celui-ci, telle une victime prise dans le piège, s'est laissé capturer par l'exemple insidieux des grands;

— une autre indication particulièrement intéressante nous est fournie par 5, 1-2. Si les chefs portent une responsabilité plus lourde que le reste du peuple dans l'iniquité générale, il n'en reste pas moins vrai qu'aux yeux du prophète cette responsabilité causale est participée à des degrés divers par les trois catégories incriminées. L'ordre dans lequel celles-ci sont énumérées nous semble concluant à cet égard: « Ecoutez ceci, *prêtres*; soyez attentifs, *maison d'Israël*; *maison du roi*, prêtez l'oreille ». Prêtres, chefs des clans, famille royale. A notre avis, cet ordre est intentionnel dans la bou-

que le prophète fasse allusion à une croyance populaire, selon laquelle la divinité préfère habiter ou se manifester sur les sommets des montagnes. Mais il semble préférable d'expliquer l'accusation d'Osée à la lumière de la valeur sacrée que le Tabor revêtait aux yeux des Phéniciens, à l'instar du Çapon, du Liban et de l'Hermon; sur cette question, voir R. DE VAUX, *Institutions de l'Ancien Testament II*, Paris 1960, pp. 100-103, ainsi que la bibliographie dans pp. 436-437. — Quant à *Shittim*, la localité est restée tristement célèbre dans la mémoire d'Israël, à cause de l'épisode narré dans Nb. 25, 1ss, où le peuple de Dieu s'était laissé entraîner, pour la première fois, dans le culte cananéen de la fertilité. Bien qu'elle fût situé en Transjordanie, *Shittim* appartenait au Royaume du Nord sous Jéroboam II.

¹⁸ C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'expression « maison d'Israël ». Etant donnée l'intention générale du morceau (5, 1-2), qui est de porter accusation contre des catégories particulières du peuple, il n'est guère possible d'étendre « maison d'Israël » à l'ensemble de la nation. En fait, il s'agit des chefs des diverses familles qui représentent tout Israël. Cette interprétation, proposée par des auteurs de renom, se voit confirmée à la lumière de Mi. 3, 1. 9, où le prophète dénonce la culpabilité des « princes de la maison de Jacob » et des « chefs de la maison d'Israël » en de termes qui rappellent de très près ceux du prophète Osée. Voir. H. W. WOLFF, *op. cit.*, p. 123.

¹⁹ Il faut admettre qu'une interprétation légèrement différente de celle que nous proposons ici est possible pour 5, 1, bien que moins probable. Les trois catégories énumérées seraient: prêtres, famille royale (« maison d'Israël »), fonctionnaires du palais (« maison du roi »). Cette seconde interprétation n'infirme cependant pas les considérations qui suivent...

²⁰ *Piège*: Am. 3, 5; Ps. 124, 7; Prov. 7, 23; *filet*: Os. 7, 12; Ez. 19, 8; *fosse*: Ez. 19, 4. Plus la fosse est profonde, et plus sûre est la capture: Prov. 22, 14; 23, 27.

che d'Osée. Avant les membres de la famille royale, avant les autres chefs du peuple, le génie religieux d'Osée place les prêtres en tête des classes dirigeantes et coupables. Ce sont les premiers responsables de l'infidélité du peuple. Si les enfants d'Israël abandonnent Yahvé, s'ils s'adonnent au culte syncrétiste, s'ils se comportent d'une manière opposée aux exigences de l'alliance, cela est dû, en premier lieu, à la culpabilité des prêtres.

Au concret, que reproche Osée aux prêtres dans les deux versets que nous venons d'étudier, 5, 1-2? Une affirmation du v. 1 semble bien l'exprimer: « C'est à vous qu'appartient le *droit* ». Et que signifie au juste cette expression? Dans le contexte général du message prophétique d'Osée et dans celui plus particulier de l'unité littéraire qu'est 5, 1-7,²¹ *droit*, *mishpat*, ne désigne pas seulement la justice rendue ou l'équité envers le prochain,²² mais l'ensemble des réalités de la révélation qui gouvernent les relations d'alliance entre Yahvé et Israël, y compris le domaine plus spécialisé de la vie cultuelle. Il s'agit de la justice religieuse prise dans son acception la plus générale, qui est celle de la fidélité intégrale aux obligations de l'alliance, ou de la rectitude du comportement religieux vis-à-vis des exigences de Dieu. C'est la même signification générale et profonde que revêt *mishpat* dans Os. 2, 21-22, où le prophète exprime l'attitude religieuse qui distinguera le peuple de la nouvelle alliance. Et cette signification est confirmée par les vv. 3-7 de notre péricope (5, 1-7), où le péché dans lequel le manquement au *droit* des classes dirigeantes entraîne le peuple est précisé comme étant celui de la « prostitution », c'est-à-dire le culte des Baals. Les prêtres, la famille royale, les grands du peuple ont été un « piège » à Miçpa, un « filet » tendu sur le Tabor, et une « fosse » à Shittim, parce qu'ils ont conduit le peuple, par leur manquement au *droit* et une sorte de violence morale dérivant de leur position privilégiée, à la prostitution, au culte des Baals. Or ce culte, qui n'est pas celui de Yahvé, est la transgression fondamentale de l'alliance,²³ la source d'où découlent l'infidélité et l'iniquité générales qu'Osée est contraint de constater et qu'il désigne par cette expression incisive: « l'esprit de prostitution est au milieu d'eux » (v. 4). Il en résulte que le *droit* auquel Osée reproche aux prêtres d'avoir manqué dans 5, 1-2 n'est autre que la fidélité intégrale à l'esprit et aux prescriptions de l'alliance.²⁴

²¹ Il n'y a aucune indication valable contre l'unité des vv. 1-7. Ceux qui distinguent vv. 1-2 et vv. 3-7 le font en se basant sur une exégèse restrictive et trop juridique du terme « droit », *mishpat*, dans v. 2. Or une telle exégèse ne s'impose guère.

²² Comme c'est le cas, par exemple, dans le livre d'Amos, 5, 7, 15; 6, 12...

²³ Le culte exclusif de Yahvé représente, en effet, la stipulation fondamentale du Décalogue, qui est la charte essentielle de l'alliance: Ex. 20, 3-5 = Dt. 5, 7-9. Voir encore Jos. 24, 14s et n. 68.

²⁴ Il convient de noter, en outre, que *mishpat*, ensemble avec *hoq*, signifie

Responsabilité doctrinale des prêtres

Dans les reproches qu'il adresse au corps sacerdotal, toutefois, Osée sait être plus précis. C'est ce qui ressort de l'oracle très important contre les prêtres, 4, 4ss :²⁵

- Vv. 4 Cependant,²⁶ nul ne doit être accusé, et personne ne doit être réprimandé;²⁷ mais c'est avec toi que j'entre en procès, ô prêtre.²⁸
- 5 Tu tomberas en plein jour (le prophète tombera aussi de nuit)²⁹ et je ferai périr ta mère.³⁰
- 6 Mon peuple périt faute de connaissance. Puisque tu as, toi, rejeté la connaissance, je te rejetterai de mon sacerdoce; tu as oublié l'enseignement de ton Dieu, j'oublierai tes fils, moi aussi.
- 7 Tous, tant qu'ils sont, ont péché contre moi, ils ont échangé leur Gloire contre la Honte.³¹
- 8 Du péché de mon peuple, ils se repaissent et ils sont avides de sa faute.
- 9 Mais il en sera du prêtre comme du peuple: je le punirai de sa conduite, et lui revaudrai ses œuvres.
- 10 Ils mangeront, mais sans se rassasier, ils se prostitueront, mais sans fructifier; car ils ont abandonné Yahvé, pour se livrer
- 11 à la prostitution³²...

L'oracle concerne principalement les prêtres, bien qu'à partir

la totalité des exigences religieuses et sociales qui dérivent de l'alliance et que Josué propose aux enfants d'Israël lors de l'assemblée de Sichem: Jos. 24, 25.

²⁵ De l'avis unanime des exégètes, le texte actuel de l'oracle est particulièrement corrompu et nécessite des corrections nombreuses. Bien que certaines de ces corrections restent possibles seulement, ou tout au plus probables, la signification fondamentale de l'oracle n'est point douteuse.

²⁶ La particule restrictive et adversative 'ak indique l'unité des vv. 4ss avec les versets précédents, 4, 1-3. Du peuple en général Osée passe maintenant à la catégorie sacerdotale.

²⁷ Avec surtout H. W. WOLFF, *op. cit.*, p. 88 et A. DEISSELEK, *Les petits prophètes* (La Sainte Bible VIII/1), Paris 1961, p. 59, nous préférons la forme passive; autrement, l'opposition voulue entre 4a et 4b ne serait plus reconnaissable.

²⁸ L'insistance est sur *toi*. Ce n'est qu'une restitution probable du texte: cf. H. W. WOLFF, *op. cit.*, p. 88.

²⁹ Cette proposition concernant le *prophète* a tout l'air d'être une ajoutée postérieure. Non seulement le prophète ne réapparaît plus dans la suite de l'oracle, mais Osée n'incrimine jamais les prophètes dans son message. Il diffère en cela, par exemple, de Michée (3, 11) ou de Jérémie (2, 8; 28, 1)...

³⁰ Il y a flottement entre « je ferai périr ta mère » et « ta mère périt ».

³¹ Cette leçon, suivant Targ. et Syr., est préférée par les meilleurs exégètes à celle que présente le TM: « je changerai leur gloire en honte ».

³² Les vv. suivants, 11b-19,, décrivent surtout la « prostitution » des enfants d'Israël.

du v. 7 ceux-ci se trouvent étroitement unis au reste du peuple, aussi bien dans l'accusation que dans la menace. Le caractère général des reproches qui y sont exprimés fait penser qu'Osée a en vue non un prêtre particulier, mais un groupe de la classe sacerdotale qui s'est montré particulièrement infidèle.³³ L'oracle comporte, de toute évidence, deux parties complémentaires: vv. 4-6, où la faute reprochée aux prêtres est l'infidélité à leur ministère d'enseignement; et vv. 7-11a, où il s'agit du culte défendu des Baals. L'une et l'autre partie ont ceci en commun, qu'elles relèvent du genre judiciaire et qu'elles s'articulent selon le schéma classique d'accusation et de menace.

Etant donné que l'objet des vv. 7-11a — l'infidélité au culte de Yahvé — a été déjà en partie étudié à l'occasion de 5, 1-2 (voir plus haut), nous concentrerons notre attention sur le message qu'Osée nous adresse dans la première partie, vv. 4-6, quitte à faire appel aux versets suivants quand la nécessité s'en présentera. Examinons donc en détail les vv. 4-6:

V. 4: Selon toute vraisemblance, les deux propositions 4a et 4b sont en opposition. Celle-ci a pour but de marquer où réside la vraie responsabilité des méfaits qui seront condamnés dans la suite de l'oracle. Personne ne doit être accusé ni réprimandé, *sauf les prêtres*. L'ensemble du peuple a péché, comme le supposent les vv. 9-11a, mais sa culpabilité s'évanouit presque à côté de celle que le prophète attribue à la classe sacerdotale. C'est avec cette dernière que Yahvé entre en procès. Car c'est d'un vrai procès, *rib*, qu'il s'agit; Yahvé cite les prêtres indignes devant son tribunal de justice: « c'est avec toi que j'entre en procès, ô prêtre ». Le caractère solennel de cet exorde présage déjà la gravité toute particulière des griefs qui seront avancés contre les accusés.

V. 5: *kashal* est à prendre au sens de tomber non dans la faute, mais sous le coup de la sanction.³⁴ C'est dans ce sens que le verbe est également employé chez Osée même dans 5, 5 et 14, 2, ainsi que dans les contextes prophétiques suivants: Is. 8, 15; 28, 13; Jer. 6, 21; 50, 32. Nous avons donc ici la *menace* d'une sanction, prononcée à l'avance par le Juge Yahvé contre le principal accusé, le prêtre.³⁵ Mais ensemble avec le prêtre, la sanction atteindra la totalité du peuple. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'affirmation: « Et je ferai périr ta mère ». « Mère », en effet, doit désigner ici tout

³³ Cette valeur collective de la parole *kohen* est présente aussi bien en vv. 4-6 qu'en vv. 7-11.

³⁴ Le verbe est au parfait inversé et regarde le futur. Il s'agit donc non pas du péché des prêtres, mais de sa conséquence.

³⁵ Remarquer que le prêtre tombera « en plein jour »: c'est la signification de *hayyôm*. La sanction atteindra le prêtre au sus de tout le monde - ou bien, elle sera tellement sévère et violente, qu'elle le rendra comme hébété et le fera trébucher même dans la lumière du jour.

Israël,³⁶ considéré comme épouse de Yahvé en vertu de l'alliance.³⁷ Le prêtre donc et le peuple seront unis dans la même condamnation. Le péché étant principalement celui de la classe sacerdotale, le caractère général de la sanction qui en découle montre clairement l'étendue de la responsabilité qui pèse sur le prêtre vis-à-vis de tout le peuple de l'alliance. Cette responsabilité et ce péché sont précisés dans le verset suivant.

V. 6: « Mon peuple périt faute de connaissance ». Cette affirmation s'enchaîne très bien avec la précédente. Le peuple de l'alliance est maintenant désigné par le nom théologique qui lui convient: « mon peuple ». L'anéantissement évoqué est le même que celui de la sanction exprimée dans le verset précédent; il n'est pas encore devenu réalité — le v. 5 vise le futur —, mais il est pour ainsi dire déjà inclus dans la faute commise et dans la sentence sanctionnant cette faute.

Quelle est cette faute? Elle réside dans une insuffisante « connaissance » (*da'at*) de Dieu. Yahvé menace d'anéantir son peuple parce qu'il manque de cette « connaissance ». Avant de déterminer le sens exact que ce terme revêt dans le présent contexte, il est nécessaire de poursuivre l'examen du v. 6. Après avoir indiqué la faute dont s'est rendu coupable le peuple, Osée en précise l'origine: « Puisque tu as, toi, rejeté la connaissance, je te rejeterai de mon sacerdoce; tu as oublié l'enseignement de ton Dieu, j'oublierai tes fils, moi aussi ». Ici, deux choses sont absolument certaines: d'une part, la « connaissance » qu'ont rejeté les prêtres est relative à la « connaissance » dont manque le peuple; d'autre part, « rejeter la connaissance (*da'at*) » est parallèle à « oublier l'enseignement (*tôrah*) de Dieu ».³⁸

Le peuple de Dieu périt par manque de « connaissance »; il manque de « connaissance » parce que les prêtres ont rejeté celle-ci; les prêtres à leur tour ont rejeté la « connaissance » puisqu'ils ont oublié la *tôrah* de leur Dieu. C'est donc par l'examen de cette dernière accusation qu'il nous faudra commencer, si nous voulons saisir la signification et la portée précises du péché imputé dans ce texte aux prêtres et au peuple qui leur est confié.

³⁶ Il ne s'agit donc pas de la mère physique d'un prêtre individuel, mais du peuple tout entier, dont le prêtre est le fils. Cette interprétation nous semble d'autant plus probable que « prêtre » ici revêt un sens collectif très accusé.

³⁷ Voir, par exemple, Os. 2, 4: « Accusez votre mère, accusez-la! Car elle n'est plus ma femme et je ne suis plus son mari »; et Is. 50, 1: « Où est la lettre de répudiation de votre mère, par laquelle je l'ai renvoyée...? ». Sur le concept d'Israël, épouse de Yahvé, voir A. NEHER, *Le symbolisme conjugal: expression de l'histoire dans l'Ancien Testament*, dans *Rev. d'Hist. et de Phil. Religieuses* 34 (1954) pp. 30-49.

³⁸ Ce parallélisme est confirmé par les deux sanctions dont Yahvé menace la classe sacerdotale: « je te rejeterai de mon sacerdoce » - « j'oublierai tes fils ».

a) *Le prêtre et la tôrah*

Osée n'est pas le seul à rapprocher entre eux sacerdoce et *tôrah*. Dans 4, 6 il ne fait que se conformer à une tradition bien attestée dans les livres de l'Ancien Testament. Cette tradition est fort ancienne, puisqu'elle est présente déjà dans les « Bénédiction de Moïse », Dt. 33, 1-29, dont l'appartenance à l'époque pré-monarchique est communément admise.³⁹ Dans la bénédiction qui s'y trouve réservée à la tribu de Lévi, nous lisons : « Ils enseignent tes coutumes (*mishpatim*) à Jacob, tes instructions (*tôrôt*) à Israël » (Dt. 33, 10). Une fonction d'enseignement se trouve ainsi confiée au sacerdoce héréditaire des Lévites dès avant la monarchie, et cet enseignement a pour objet les *tôrôt* (pluriel de *tôrah*) de Yahvé. Que signifie au juste *tôrah* dans ce texte archaïque? Le sens général du terme n'est pas *loi* mais *instruction* : « ... l'usage du mot et les verbes qui l'accompagnent indiquent... que *tôrah* vient de la racine *yrh*, fréquemment employée à la forme factitive pour signifier *indiquer, enseigner* ». ⁴⁰ Il semble bien qu'originellement la *tôrah* n'est qu'une courte instruction sur un sujet particulier touchant le culte, par laquelle le prêtre instruit les fidèles sur la distinction à opérer entre le pur et l'impur, le saint et le profane.⁴¹ et il est plus que probable que les *tôrôt* de Dt. 33, 10 recouvrent la même signification rituelle.

La fonction enseignante des prêtres, toutefois, ne saurait être restreinte à cette casuistique rituelle. Dans plus d'un texte la *tôrah* confiée à la classe sacerdotale dépasse les limites d'une règle particulière de conduite pratique, cultuelle ou autre, et se réfère de toute évidence à l'ensemble des prescriptions qui régissent en Israël les rapports de l'homme avec Dieu. Un texte comme Jer. 2, 8 l'indique clairement : « Les prêtres n'ont pas dit : Où est Yahvé? Les interprètes de la *tôrah* ne m'ont pas connu ». Ce reproche adressé aux prêtres fait partie d'un oracle, 2, 4-13, dont l'objet est l'apostasie générale d'Israël. Tout comme les prêtres, le peuple entier n'a pas dit : « Où est Yahvé » (v. 6), c'est-à-dire ne reconnaît plus son Dieu, le Dieu de la révélation et de l'histoire sainte des origines : « Où est Yahvé, qui nous fit monter du pays d'Egypte et nous dirigea dans le désert... » (v. 6). Et pour cette raison, il s'est éloigné de Yahvé, à la poursuite de la Vanité (v. 5). « Une nation change-t-elle de dieux?... et mon peuple a échangé sa Gloire contre l'Impuissance! » (v. 11). C'est à la lumière de ce contexte général d'apostasie fondamentale que nous devons comprendre le reproche de Jérémie : les

³⁹ Voir, entre autres, F. M. CROSS - D. N. FREEDMAN, *The Blessings of Moses*, dans *Journal of Biblical Literature* 68 (1948) pp. 191-210 .

⁴⁰ R. DE VAUX, *op. cit.*, p. 206.

⁴¹ Cette signification se retrouve, par exemple, dans Lev. 10, 10-11; Ez. 22, 26; 44, 23; et après le retour de l'Exil dans Ag. 2, 11-13. Voir aussi G. VON RAD, *Theologie des Alten Testaments I*, München 1961, pp. 243 ss.

prêtres, les interprètes de la *tôrah*, n'ont pas connu Yahvé (v. 8). Et il apparaît évident que dans l'esprit du prophète *tôrah* ne peut signifier ici que l'ensemble de la révélation, dont la connaissance garantit la fidélité intégrale du peuple au Dieu de l'alliance et des origines. Il revient aux prêtres, donc, d'être les interprètes de la doctrine sacrée, entendue dans son sens le plus large et le plus fondamental : l'expression intégrale de la volonté de Yahvé à l'égard de son peuple.

Cette fonction doctrinale, qui a pour objet le dépôt israélite de la révélation, représente en outre une responsabilité *strictement sacerdotale*. Trois textes prophétiques le disent clairement :

— dénonçant l'esprit mercenaire des classes dirigeantes de Jérusalem, Michée s'exclame : « Ses princes jugent pour des présents, ses *prêtres enseignent*⁴² pour un salaire, ses prophètes vaticinent à prix d'argent » (3, 11);

— à l'occasion d'un attentat contre Jérémie, les conjurés tentent de minimiser les conséquences de leur délit en disant les uns aux autres : « Venez! machinons un attentat contre Jérémie, car *l'enseignement (tôrah) ne fera pas défaut chez le prêtre*, ni le conseil chez le sage, ni la parole chez le prophète » (Jer. 18, 18);

— et finalement, dans une description de la ruine qui frappera le peuple infidèle, Ezéchiel prédit : « Il arrivera désastre sur désastre, nouvelle sur nouvelle; on réclamera une vision au prophète, *l'enseignement (tôrah) fera défaut au prêtre*, le conseil aux anciens » (7, 26).

Il ne fait pas de doute que dans ces trois textes nous avons une distribution technique et traditionnelle des charges qui reviennent à chacune des principales catégories qui régissent le peuple d'Israël : le jugement appartient au roi, le conseil au sage (ancien), la vision ou la parole au prophète; quant au prêtre, c'est l'enseignement qui lui appartient, la *tôrah*.

Les prêtres apparaissent donc, au moins dans la période qui précède l'Exil,⁴³ comme les maîtres de la morale et de la religion, comme les instructeurs du peuple en tout ce qui regarde la révélation divine et ses exigences pratiques, comme les dépositaires attitrés de la *tôrah*, auxquels incombe la responsabilité d'en faire part aux enfants d'Israël pour qu'ils en vivent.⁴⁴

Cette fonction doctrinale du prêtre nous devient plus claire encore dès que nous la comparons avec l'activité spécifique du

⁴² Racine *yrh* à la forme factitive = enseigner.

⁴³ Après l'Exil et sous l'influence surtout de la réforme d'Esdra, la *tôrah* se verra progressivement soustraite au pouvoir des prêtres et confiée à la responsabilité toujours plus croissante des scribes et des docteurs, qui seront des laïcs...

⁴⁴ La *tôrah*, en effet, est porteuse de vie pour Israël: Dt. 32, 47. Il s'agit toutefois ici de la *tôrah* objective, c'est-à-dire des vérités elles-mêmes de la religion et de la morale confiées à l'enseignement sacerdotal.

prophète israélite. Il est hors de doute que les prophètes en Israël ont joué un rôle doctrinal, d'enseignement, dont le moins que nous puissions dire est qu'il fut déterminant pour le sort religieux du peuple de l'alliance. Mais ce rôle, les prophètes l'ont joué différemment des prêtres, suivant la nature même de leur vocation. Ils ont enseigné, et beaucoup et fort bien, mais ils l'ont fait sous la motion immédiate du carisme divin. Ce sont les messagers de Yahvé, *envoyés* par lui pour signifier à leurs contemporains la volonté divine sur Israël. Leur enseignement, donc, bien qu'il contienne des vérités sublimes et qu'il puise ses richesses au dépôt traditionnel de la vérité israélite,⁴⁵ est essentiellement contingent dans la manière dont il est suscité: il dépend uniquement de la motion intérieure, immédiate, libre et imprévisible de l'Esprit de Yahvé; et pour cette raison, sa forme typique d'expression est l'*oracle*, dont l'origine immédiatement divine est signifiée par les paroles introductives: « Ainsi parle Yahvé », « Parole de Yahvé », « Oracle de Yahvé ». Bien différent, à cet égard, se présente l'enseignement sacerdotal. Il ne dépend pas d'une motion divine contingente, mais est lié à une institution permanente. Le prêtre israélite enseigne non pas parce qu'il y est stimulé par une expérience immédiate de Dieu, mais tout simplement parce qu'il est prêtre. Le prophète est l'homme du *dâbâr*, de la parole, le porte-parole de Yahvé, l'instrument d'une révélation actuelle de Dieu; tandis que le prêtre est l'homme de la *tôrah*, de l'enseignement permanent, l'instrument d'une connaissance en Israël dont l'objet est la révélation normative du passé, conservée et transmise au moyen des canaux humains de la tradition et de la pratique.⁴⁶ Si le prophète enseigne parce qu'il a reçu un carisme *ad hoc*, le prêtre, lui, enseigne parce qu'il est investi d'une fonction institutionnelle et permanente d'enseignement. Et ce caractère permanent et institutionnel de son ministère doctrinal fait du prêtre le vrai maître religieux en Israël, celui à qui appartient la mission d'expliquer au peuple la volonté de Dieu, en tout lieu et en toute circonstance. Pour cette raison, au point de vue de la structure de l'économie ancienne, la fonction de maître, d'enseignant, d'instructeur, revient en premier lieu au prêtre et non au prophète.

Revenons maintenant à Osée. Après ces considérations générales sur le ministère doctrinal du prêtre dans l'Ancien Testament, nous sommes à même de mieux comprendre le reproche adressé par le prophète à la corporation sacerdotale: « Tu as oublié la *tôrah* de ton Dieu ». Osée se meut ici en pleine tradition israélite. Il indique du doigt non pas une déficience marginale, relative à

⁴⁵ C'est G. VON RAD, dans le second volume de sa *Theologie des Alten Testaments, Die Theologie der prophetischen Überlieferungen Israels*, München 1960, qui a le mieux mis en lumière cet aspect traditionnel de l'enseignement prophétique.

⁴⁶ R. DE VAUX, *op. cit.*, p. 207.

une fonction accessoire du prêtre, mais bien une infidélité profonde de la classe sacerdotale à l'une de ses responsabilités les plus essentielles au sein du peuple de l'alliance: celle de l'enseignement traditionnel de la religion et de la morale. En outre, *tôrah* ici, comme d'ailleurs en Jer. 18, 18 et Ez. 7, 26, désigne l'ensemble des vérités révélées, en tant qu'elles sont objet d'enseignement sacerdotal. Aussi, le prophète ne stigmatise-t-il pas directement, comme on aurait pu le croire à première vue, un oubli de la part du prêtre des vérités objectives de la révélation, mais bien plutôt la négligence que montre celui-ci vis-à-vis de son devoir d'enseignement. « Tu as oublié la *tôrah* de ton Dieu » signifie donc ici: tu as oublié d'instruire le peuple au sujet de Dieu; tu as négligé d'honorer une charge qui te revient en tant que prêtre: l'enseignement des vérités qui concernent Dieu.

b) *L'enseignement sacerdotal et la « connaissance de Dieu » dans v. 6*

Comme nous l'avons dit plus haut, une relation étroite existe entre les trois affirmations d'Osée en 4, 6: « mon peuple périt faute de connaissance » est relative à l'affirmation suivante: « Tu as rejeté la connaissance »; à son tour, cette dernière proposition est parallèle à la troisième: « Tu as oublié l'enseignement de ton Dieu ». D'autre part, à la lumière de l'ensemble de l'oracle que nous étudions, vv. 4-11a, il est évident que les deux derniers reproches adressés aux prêtres expliquent causalement la première assertion du prophète: « Mon peuple périt faute de connaissance ». Le peuple de Yahvé manque de « connaissance » parce que les prêtres, ayant négligé l'enseignement, ont rejeté la « connaissance ».

Quelles sont la signification exacte et la portée intégrale de cette accusation: « Tu as rejeté la connaissance? ». Commençons par examiner le sens que revêt dans ce contexte le terme lui-même de « connaissance », *da'at*.

Le problème de la « connaissance de Dieu » dans la littérature prophétique et tout particulièrement chez Osée a fait l'objet de nombreuses études.⁴⁷ Généralement, les auteurs insistent davantage sur la portée affective et pratique de cette « connaissance »

⁴⁷ Sur la « connaissance de Dieu » en général dans l'Ancien Testament, voir surtout G. J. BOTTERWECK, « *Gott erkennen* » im Sprachgebrauch des A. T. (Bonn. Bibl. Beitr. 2), Bonn 1951 (avec une nombreuse bibliographie). - Sur la « connaissance de Dieu » chez le prophète Osée, voir les études suivantes: H. W. WOLFF, « *Wissen um Gott* » bei Hosea als Urform von Theologie, dans *Evangel. Theol.* 12 (1952/53) pp. 533-554; E. BAUMANN, « *Wissen um Gott* » bei Hosea als Urform von Theologie?, *ibid.* 15 (1955) pp. 416-425; H. W. WOLFF, *Erkenntnis Gottes im A. T.*, *ibid.* 15 (1955) pp. 426-431; J. L. MCKENZIE, *Knowledge of God in Hosea*, dans *Journal of Biblical Literature* 74 (1955) pp. 22-27.

que sur ses connotations intellectuelles.⁴⁸ Il est hors de doute que la « connaissance de Dieu » en Israël est avant tout expérimentale. Le peuple de l'Ancien Testament n'atteint pas son Dieu à force de spéculation théologique, mais à travers les interventions de Yahvé dans son histoire. Dès lors, l'Israélite ne connaît pas Dieu comme une essence abstraite, mais comme une personne qui vit et qui agit, « lent à la colère, riche en grâce et fidélité... qui ne laisse rien impuni » (Ex. 34, 7), tout-puissant et qui ne cesse de combler de bienfaits le peuple qu'il s'est élu.

Une telle connaissance, concrète et réaliste, ne pouvait être une fin en soi, mais était nécessairement au service de l'agir humain vis-à-vis de Dieu; de par sa nature même, elle mettait l'Israélite en face d'une obligation inéluctable: celle de conformer son activité à l'activité de Yahvé, de répondre dans la pratique au Dieu qui agit. Connaître vraiment Dieu, c'est donc connaître ses « voies » et ses desseins sur l'homme, afin de s'y conformer. Pour cette raison, ne connaît Dieu que celui qui suit le chemin du bien: « Il pratiquait la justice et le droit... il jugeait la cause du pauvre et du malheureux... me connaître, n'est-ce pas cela? — oracle de Yahvé » (Jer. 22, 15-16). Au contraire, on cesse de connaître Dieu dès que l'on s'écarte du droit chemin: « Ils bandent leur langue comme un arc; c'est le mensonge et non la vérité qui prévaut en ce pays: oui, il vont de crime en crime, et moi, *ils ne me connaissent pas!*... Fraude sur fraude! Tromperie sur tromperie! *Ils se refusent à connaître Yahvé!* » (Jer. 9, 2. 5). Et la même relation indissoluble entre connaissance de Dieu et rectitude de vie est présente dans ces deux autres reproches du prophète d'Anatot: « Mon peuple est insensé, *ils ne me connaissent pas*, ce sont des enfants sans réflexion, ils n'ont pas d'intelligence: ils sont habiles pour faire le mal, mais ne savent pas faire le bien » (Jer. 4, 22); « Je me disais: 'Les petites gens sont seuls à agir follement, *parce qu'ils ne connaissent pas la voie de Yahvé* ni le droit de leur Dieu. Je vais donc aborder les grands et leur parler, *car ils connaissent, eux, la voie de Yahvé* et le droit de leur Dieu!' Or eux aussi avaient brisé le joug, rompu les liens! » (Jer. 5, 4-5).⁴⁹

Dans les textes que nous venons de citer, la connaissance de Dieu est intimement liée à la vie pratique et constitue la cause de l'agir humain conforme à la volonté divine; elle en demeure toutefois distincte. Mais voilà qu'un phénomène intéressant et facilement compréhensible intervient: par une transposition de cause

⁴⁸ C'est surtout H. W. Wolff, dans les deux études citées dans la note précédente, qui a révélé la dimension intellectuelle et théologique de la « connaissance de Dieu » dans la littérature prophétique et, en particulier, chez le prophète Osée.

⁴⁹ Voir, pour les considérations qui précèdent, M. E. BOISMARD, *La connaissance de Dieu dans l'Alliance Nouvelle d'après la première lettre de saint Jean*, dans *Revue Biblique* 56 (1949) pp. 365-391.

à effet, la « connaissance de Dieu » est identifiée avec la justice morale et avec les attitudes fondamentales de l'homme vis-à-vis de Dieu. Et c'est justement Osée qui nous offre à cet égard les exemples les plus convaincants : « Il n'y a ni fidélité ni amour, ni *connaissance de Dieu* dans le pays, mais parjure et mensonge, assassinat et vol, adultère et violence, meurtre sur meurtre » (4, 2). Osée indique ici ce qu'il y a et ce qu'il n'y a pas dans le pays : les crimes et les prévarications abondent, mais les vertus essentielles font défaut, à savoir, la fidélité (*'emet*), l'amour (*hesed*) et la *connaissance (da'at)* de Dieu; et il y a tout lieu de croire qu'Osée place dans ce texte ces trois valeurs religieuses sur le même plan de vie pratique et de rapport existentiel avec Dieu. Comme le parjure et le mensonge, l'assassinat et le vol, l'adultère et la violence, illustrent chacun une transgression spécifique de la loi divine, ainsi la fidélité, l'amour et la connaissance de Dieu sont autant de manifestations du service que l'Israélite pieux est dans l'obligation de rendre à Yahvé. Ce rattachement intégral de la « connaissance de Dieu » au domaine pratique de la religion vécue est exprimé dans cet autre texte du même Osée : « C'est l'amour (*hesed*) que je veux, non les sacrifices, *la connaissance de Dieu*, plus que les holocaustes » (6, 6). Dans ce verset, célèbre entre tous, « sacrifices » est parallèle à « holocaustes » et, par conséquent, « connaissance de Dieu » répond à « amour ». En ramenant à l'essentiel la doctrine de ce texte, l'on peut dire, d'une part, que la religion qui plaît à Dieu est avant tout intérieure et, d'autre part, que cette religion intérieure est faite d'amour et de connaissance de Dieu.

Des quelques exemples que nous venons de proposer, il suit que la « connaissance de Dieu » en Israël, expérimentale dans son origine, est naturellement portée à s'épanouir en action correspondante. De cette caractéristique générale une tendance typiquement biblique découle, celle d'unir le plus étroitement possible la « connaissance de Dieu » à la pratique de la morale et de la religion. Et cette tendance se vérifie en deux degrés : où bien l'on conçoit la « connaissance de Dieu » comme la cause directe de l'intégrité morale et religieuse, ou bien, poursuivant ce rattachement pratique jusqu'en son ultime conséquence, l'on identifie purement et simplement cause et effet, « connaissance de Dieu » et vie religieuse intègre. Nous nous trouvons donc en face d'un phénomène général — valeur pratique de la « connaissance de Dieu » —, qui trouve des expressions plus ou moins poussées, plus ou moins hardies et profondes, suivant les contextes et les points de vue particuliers des divers auteurs sacrés. Dès lors, apparaît la nécessité de ne pas se contenter d'énonciations générales, et de tâcher d'examiner et d'évaluer la teneur de chaque texte pour lui-même, quitte à ne pas perdre de vue l'articulation d'ensemble que nous venons de tracer.⁵⁰ Et c'est aussi notre tâche pour ce qui regarde Os. 4, 6.

⁵⁰ C'est le mérite de J. M. MCKENZIE (*art. cit.*) d'avoir insisté sur la né-

Il est certain que dans ce verset c'est de la connaissance de Dieu qu'il s'agit, bien que le terme « Dieu » n'y apparait pas: l'accusation est de nature religieuse. D'autre part, deux critères doivent guider notre recherche: la signification que nous avons donnée au reproche adressé aux prêtres: « tu as oublié la *tôrah* de ton Dieu », et le fait que dans tout le contexte de 4, 4-11a, la responsabilité de la prévarication générale est attribuée principalement à la classe sacerdotale. A la lumière de ce second critère, il apparaît certain que le manque de connaissance dont périt le peuple de Dieu est dû au rejet de cette connaissance dont sont accusés les prêtres. D'autre part, les prêtres ont rejeté la connaissance de Dieu du fait qu'ils ont oublié ou négligé d'honorer leur devoir spécifique d'enseignement religieux, de *tôrah*.

Dans ces conditions, « connaissance » dans 4, 6 semble bien revêtir deux nuances différentes, suivant qu'elle est rattachée aux prêtres ou au peuple dans son ensemble. Dans le premier cas, elle ne se distingue que partiellement de l'enseignement religieux (*tôrah*) dont la classe sacerdotale a la charge. Elle en désigne le contenu objectif, et sous cet aspect, il n'est pas défendu de lui donner la signification intellectuelle de science ou de doctrine. D'autre part, les prêtres étant ceux auxquels incombe la responsabilité d'enseigner le peuple, il semble nécessaire d'attribuer ici à cette « connaissance » sacerdotale une nuance plutôt *active*. Dans cette perspective, les deux affirmations du prophète: « oublier l'enseignement des vérités sur Dieu » et « rejeter la connaissance » s'avèrent complémentaires. Les prêtres ont négligé leur devoir d'instruire le peuple et, par le fait même, ils ont manqué à la charge qui leur revient de mettre à la disposition du peuple cette connaissance de Dieu, cette doctrine religieuse et révélée qui doit faire l'objet de leur enseignement et qui est à l'origine même de la fidélité d'Israël à son Dieu.

Appliquée au peuple, « connaissance » acquiert une nuance légèrement différente, et d'active elle devient passive. Il s'agit de la même « connaissance » ou doctrine religieuse rejetée par les prêtres, mais en tant qu'elle est *reçue* par le peuple. « Mon peuple périt faute de connaissance »: mon peuple périt parce qu'il n'a pu recevoir des prêtres, des interprètes de la *tôrah* (Jer. 2, 8), la science sacrée nécessaire à sa fidélité à Yahvé.

De tout ce qui vient d'être dit, il ressort que « connaissance » dans Os. 4, 6, tout en conservant l'orientation éminemment pratique qu'elle possède généralement dans la littérature biblique, revêt une forte nuance intellectuelle: elle désigne la doctrine religieuse enseignée par les prêtres et reçue par le peuple comme principe de fidélité à Yahvé. Dès lors, il est permis de paraphraser

cessité d'éviter toute généralisation indue et d'examiner chaque texte pour lui-même dans l'étude de la « connaissance de Dieu » biblique et oséenne.

de la manière suivante l'accusation qu'Osée adresse aux prêtres : Mon peuple périt parce qu'il manque de la connaissance de Dieu qui aurait pu le préserver de la prévarication. Et il manque de cette connaissance du fait que les prêtres, infidèles à leur responsabilité spécifique d'enseignement religieux, ont négligé de la lui donner.

Ministère doctrinal du prêtre et fidélité d'Israël a Yahvé

Après nous être attardés sur l'examen des vv. 4-6 de notre oracle, essayons de préciser les *conséquences* qu'Osée, dans le même oracle 4, 4-11a, voit découler de l'infidélité sacerdotale au ministère doctrinal et de l'ignorance religieuse qui en dérive chez le peuple. Ces conséquences, le prophète les exprime dans les vv. 7-11a et, en particulier, au v. 7.

Avant de procéder à cet examen supplémentaire, soulignons un fait : les vv. 7-11a sont étroitement unis aux versets précédents, 4-6, avec lesquels ils forment une unité bien structurée. Cette unité se laisse déduire du caractère judiciaire de tout le morceau, ainsi que de la présence simultanée tout au long de l'oracle de la corporation sacerdotale et du peuple de Dieu, aussi bien comme objets d'accusation que comme objets de menace et de condamnation. A ces indices internes, il faut ajouter un autre, externe : l'affinité certaine qui existe entre *Os. 4, 1-11a* et *Jer. 2, 4-13*. Dans l'un et l'autre contexte, la parole prophétique est adressée initialement à tout le peuple,⁵¹ ensuite à la classe sacerdotale,⁵² et finalement redevient générale, englobant et le peuple et les prêtres.⁵³ Aussi bien dans *Jer.* que dans *Os.*, il est fait mention d'un procès de Yahvé contre les coupables;⁵⁴ l'un et l'autre, aussi, accusent les prêtres de manquer au devoir de la *tôrah*, et rattachent à cette accusation un défaut de « connaissance de Dieu »;⁵⁵ finalement, il s'agit dans les deux contextes d'un abandon généralisé de Yahvé⁵⁶ et d'un échange entre la Gloire et la Honte ou l'Im-

⁵¹ *Os. 4, 1-3*; *Jer. 2, 4-7*. Remarquer aussi la formule qui ouvre l'un et l'autre oracle : « *Ecoutez la parole de Yahvé, maison de Jacob et tous les clans de la maison d'Israël* » (*Jer. 2, 4*); « *Ecoutez la parole de Yahvé, enfants d'Israël...* » (*Os. 4, 1*). Ajoutons que dans *Os. 4, 1-3* il s'agit d'un *rib* de Yahvé contre Israël; de même, dans *Jer. 2, 4-7* la forme interrogatoire des vv. 5-7 indique une plainte qu'adresse Yahvé au peuple pécheur.

⁵² *Os. 4, 4-6*; *Jer. 2, 8*.

⁵³ *Os. 4, 7ss*; *Jer. 2, 9-13*. Remarquer le *rib* de *Jer. 2, 9*.

⁵⁴ Dans Osée, le procès est explicitement affirmé être contre le peuple (v. 1) et contre les prêtres (v. 4); dans Jérémie, le procès exprimé dans v. 9 englobe et le peuple et les prêtres coupables.

⁵⁵ *Os. 4, 6*; *Jer. 2, 8*.

⁵⁶ Dans Osée, Yahvé s'adresse aux « habitants du pays » (v. 1); en fait, c'est à « tous les habitants du pays » qu'il pense (v. 3); voir aussi v. 7. Quant à Jérémie, c'est à « tous les clans de la maison d'Israël » qu'il dirige l'oracle divin (v. 4).

puissance.⁵⁷ Il se peut que Jérémie ait puisé son inspiration à la source oséenne, mais il est plus probable d'expliquer ces affinités de structure et de contenu à partir d'une tradition prophétique commune. Quoi qu'il en soit, le parallélisme est certain et à sa lumière nous devons affirmer l'unité de l'oracle d'Osée et tâcher de mieux pénétrer ce qui nous reste à examiner de son message.

Comme nous l'avons dit, c'est surtout le v. 7 qui nous révèle la gravité des conséquences que le prophète voit dériver de la culpabilité sacerdotale : « Tous, tant qu'ils sont, ont péché contre moi; ils ont échangé leur Gloire contre la Honte ». Ce verset est remarquable à plusieurs égards et manifeste toute la portée religieuse qu'Osée attribue à la responsabilité doctrinale des prêtres dans la vie du peuple de l'alliance.

Précisons un fait qui ne nous semble point douteux : cette constatation du prophète ne concerne pas les prêtres, *mais le peuple*.⁵⁸ En ce sens militent les indices suivants : l'accusation est trop générale pour qu'elle puisse être restreinte à la classe sacerdotale; l'expression « tous, tant qu'ils sont, ont péché contre moi » indique une culpabilité généralisée qui doit être étendue à l'ensemble du peuple.⁵⁹ Et de fait, dans le verset suivant, c'est le peuple qui est dit être pécheur : « Du péché de mon peuple... »; or il est évident que ce péché se réfère à celui du v. 7. Ajoutons que l'accusation correspondante de l'oracle jérémiel est explicitement adressée au peuple lui-même : « *Mon peuple* a échangé sa Gloire contre l'Impuissance » (Jer. 2, 11).

De quel péché s'agit-il? Il s'agit de rien moins que de la transgression fondamentale de l'alliance, à savoir, de l'abandon de Yahvé en faveur du Baal. Déjà l'expression « *pécher contre (1^e)* » suivie du nom de Dieu (ici, *moi*) désigne par elle-même le délit d'idolâtrie.⁶⁰ Et ce délit, Osée le décrit en termes où il laisse transparaître son chagrin et son dégoût : « ils ont échangé leur Gloire contre la Honte ». La gloire d'Israël c'est Yahvé;⁶¹ tandis que la Honte, l'Infamie, ce sont les dieux étrangers, et en particulier le

⁵⁷ Os. 4, 7: « Ils ont échangé leur Gloire contre la Honte »; Jer. 2, 11: « Mon peuple a échangé sa Gloire contre l'Impuissance ». Voir aussi Jer. 2, 5, où les faux dieux sont appelés « Vanité ».

⁵⁸ Contre H. W. WOLFF, *op. cit.*, p. 99, et autres.

⁵⁹ De fait, l'expression hébraïque *kerubbam ken* ne doit pas être entendue dans un sens majoratif : « plus ils sont nombreux, et plus ils péchent contre moi », mais dans un sens assertif : « tous, tant qu'ils sont, ont péché contre moi ». Ajoutons que le verbe est au parfait et indique le passé; ce qui correspond mieux à la seconde interprétation, le sens majoratif impliquant un état qui se poursuit sous les yeux du prophète. Il en résulte qu'il ne faut pas penser dans ce verset à la multiplication des lieux de culte desservis par les prêtres, mais au peuple dans toute sa généralité.

⁶⁰ Mi. 7, 9; So. 1, 17; Ex. 32, 33; Dt. 9, 16; 20, 18; 1 Sam. 12, 10; 14, 33ss; 2 Reg. 17, 7; Jer. 40, 3.

⁶¹ Voir Ps. 3, 4 et 106, 20, mais surtout Jer. 2, 11, où il s'agit explicitement d'un échange de *dieux*.

Baal.⁶² Le peuple de l'alliance a abandonné Yahvé qui est sa Gloire, pour servir le Baal, qui est sa Honte: voilà l'amère constatation que fait ici le prophète, et la suite de l'oracle ne fait que le confirmer.

Le crime est énorme; tellement, que le prophète ne trouve que l'absurde pour le décrire. Echange-t-on sa propre « Gloire » contre la « Honte », l'« Infamie »? Cette énormité et cette absurdité, Jérémie les exprimera de façon particulièrement heureuse: « Une nation change-t-elle de dieux? — or ce ne sont même pas des dieux! Et mon peuple a échangé sa Gloire contre l'Impuissance » (2, 11).⁶³

Or c'est justement à la lumière de cette même absurdité que se trouve étalée dans toute sa gravité la responsabilité des prêtres dans cette prévarication générale et fondamentale du peuple de l'alliance. Si le peuple n'a pas hésité à échanger Yahvé contre Baal, c'est *parce qu'il n'arrivait plus à comprendre que Yahvé était sa Gloire*; autrement, il lui aurait été impossible de commettre une telle monstruosité. D'autre part, cette méconnaissance de Yahvé et de ce qu'il signifie pour Israël provient du fait que les prêtres ont négligé de donner à celui-ci l'instruction religieuse nécessaire. La connaissance de Dieu, fondement de la fidélité à l'alliance et à Yahvé, doit être mise à la disposition du peuple par la classe sacerdotale. Celle-ci, négligeant d'honorer sa charge d'enseignement, la lui a refusée. Par conséquent, sevré de l'aliment doctrinal qui aurait dû lui révéler Yahvé, le peuple s'est laissé entraîner dans l'abîme du crime et de l'absurdité: la préférence donnée au Baal, qui n'est que Honte et Infamie, et le rejet correspondant de Yahvé, qui est la Gloire d'Israël. Le crime procède donc d'un défaut d'intelligence religieuse et de ce défaut les maîtres attitrés de la *tôrah* sont les premiers responsables. « Ainsi, *faute de sens*, un peuple va à sa perte » (Os. 4, 14).⁶⁴

Enseignement sacerdotal et alliance

Cette relation de cause à effet entre la négligence doctrinale des prêtres et le rejet de Yahvé de la part de son peuple reçoit une illustration appropriée dans les écrits prophétiques et, en particulier, dans le témoignage de Jérémie et d'Osée lui-même.

⁶² Allusion évidente au caractère infâme du culte baaliste; voir à ce sujet, entre autres, G. RINALDI, *op. cit.*, pp. 32-35.

⁶³ Sur le caractère absurde, insensé, de cette infidélité à Yahvé, voir G. VON RAD, *op. cit.* II, pp. 205 ss. Voir aussi Jer. 2, 31-32.

⁶⁴ Cette affirmation est certainement en relation avec le v. 6a: « Mon peuple périt faute de connaissance ». Le peuple est insensé parce qu'il manque de la « connaissance de Dieu » qu'auraient dû lui prodiguer les prêtres - et pour cette raison il se laisse aller aux pires excès idolâtriques (vv. 12-14) et « va ainsi à sa perte ».

a) *Jérémie*

C'est encore Jer. 2, 4-13 qui nous mettra ici sur la bonne voie. Ayant indiqué du doigt la prévarication fondamentale d'Israël: « mon peuple a échangé sa Gloire contre l'Impuissance » (v. 11), le prophète d'Anatot explique ultérieurement en quoi consiste au juste cet échange: « c'est un double méfait que mon peuple a commis: ils m'ont abandonné, moi, la Source d'eau vive, pour se creuser des citernes, citernes lézardées, qui ne tiennent pas l'eau » (v. 13). Le peuple est en quête d'eau qui le fasse vivre; mais au lieu de puiser cette eau là où il est seul possible de la trouver, il a recours à des expédients essentiellement inefficaces; au lieu de puiser l'eau vitale à la Source, qui est pourtant à sa disposition, il se creuse des citernes incapables de la lui procurer. La pensée de Jérémie est claire: Israël recherche l'eau vive, l'ensemble des biens dont il a besoin, et c'est légitime; mais au lieu de s'adresser à Yahvé, il a recours à l'Impuissance, aux dieux étrangers qui ne sont même pas des dieux! (v. 11). C'est la consommation de l'absurde: « Cieux, soyez-en étonnés, stupéfaits... » (v. 12).

Mais il y a plus. Ce revirement de loyauté, poussé par un espoir mal éclairé de prospérité, *est en pleine contradiction avec les leçons de l'histoire sainte*: « En quoi vos pères m'ont-ils trouvé déloyal, pour s'être éloignés de moi? A la poursuite de la Vanité, ils sont devenus vanité! » (v. 5). Si Israël a besoin du secours d'en-haut, au lieu de se tourner vers d'autres dieux, qui sont Vanité et Impuissance, il n'a qu'à s'approcher de Yahvé, qui lui a déjà donné tant de témoignages de sa puissance, de sa spéciale protection, de sa fidèle bienveillance; mais Israël n'a pas misé sur Yahvé et *ne s'est pas souvenu du passé révélateur*: « Ils n'ont pas dit: Où est Yahvé, qui nous fit monter du pays d'Egypte et nous dirigea dans le désert, à travers une terre aride et ravinée, terre de sécheresse et de ténèbres, terre que nul homme ne parcourt, où nul homme se ne fixe? » (v. 6).

Et si nous demandons maintenant à Jérémie de nous expliquer la raison de cette étrange cécité d'Israël à l'égard des leçons de l'histoire du salut, il nous répondra: « Les prêtres n'ont pas dit: Où est Yahvé? Les interprètes de la *tôrah* ne m'ont pas connu » (v. 8). Si le peuple, au moment du besoin, a tellement meconnu la révélation que Yahvé a donnée de lui-même dans son histoire, s'il s'est tourné vers la Vanité et l'Impuissance et non pas vers Yahvé, s'il n'a pas dit: « Où est Yahvé? », *c'est parce que les prêtres, les dépositaires officiels de la révélation et de l'enseignement religieux*, « les interprètes de la *tôrah* », n'ont pas dit eux-mêmes: « Où est Yahvé », *c'est-à-dire n'ont pas enseigné au peuple de le chercher là où il aurait pu le trouver: dans l'histoire du salut.*

A la lumière de ces considérations, il devient évident que pour Jérémie l'enseignement négligé par la classe sacerdotale devait

être centré sur l'histoire sainte des origines, histoire dans laquelle Yahvé s'est révélé à Israël comme son Dieu, son protecteur, l'origine pour lui de toute prospérité, la « Source d'eau vive », la Gloire du peuple de l'alliance.

b) *Osée*

Une conception semblable se rencontre dans le message prophétique d'Osée. Si Israël se tourne vers le Baal, c'est qu'il met en lui son espoir, c'est qu'il attend désormais de celui-ci la prospérité et le salut. Et ce renversement de fidélité procède d'une méconnaissance profonde ou, tout au moins, d'un oubli des leçons les plus élémentaires de l'histoire sainte: « Oui, leur mère s'est prostituée, celle qui les conçut s'est déshonorée; elle a dit: je veux courir après mes amants, eux qui me donnent mon pain et mon eau, ma laine et mon lin, mon huile et ma boisson... *Et elle n'a pas reconnu que c'est moi* qui lui donnais le blé, le moût, l'huile fraîche, qui lui prodigais cet argent et cet or dont ils ont fait des Baals! » (2, 7. 11). Le prophète s'exprime clairement: les biens qu'il demande aux Baals, Israël aurait dû savoir que c'est du seul Yahvé qu'ils procèdent. C'est donc l'ignorance de cette vérité élémentaire de la révélation — à savoir, que Yahvé est la seule Source de toute prospérité pour Israël — qui est la cause profonde de l'échange monstrueux intervenu entre Yahvé et Baal.

Cette ignorance, il va de soi qu'il appartenait aux prêtres, aux maîtres de la science divine, de la prévenir ou du moins de la dissiper. Osée d'ailleurs nous l'a dit dans 4, 4 ss. Dès lors se trouve insinué, au moins en partie, le contenu de l'enseignement religieux que la classe sacerdotale était tenue de prodiguer au peuple; et ce contenu n'est autre que l'histoire sainte elle-même, conçue comme révélation de Yahvé et de ses relations avec Israël. Ce dont les prêtres auraient dû instruire le peuple est ceci: « *Je suis Yahvé, ton Dieu, depuis le pays d'Égypte: tu ne connais pas d'autre Dieu que moi, et en dehors de moi il n'y a point de sauveur. C'est moi qui t'ai connu au désert, au pays de la sécheresse* » (13, 4-5).⁶⁵

Même maintenant, en plein régime d'infidélité, la reconnaissance de l'inutilité du culte des idoles est de nature à rétablir l'ordre rompu: « C'est pourquoi, je vais fermer son chemin avec des épines, j'obstruerai sa route pour qu'elle ne trouve plus ses sentiers; elle poursuivra ses amants et ne les atteindra pas, elle les cherchera et ne les trouvera pas. *Alors elle dira: je veux revenir à mon*

⁶⁵ De fait, c'est parce qu'il a oublié que Yahvé est tout cela pour lui, qu'Israël est tombé dans l'infidélité idolâtrique (v. 6). Cet oubli est précisément un manque de « connaissance de Dieu »: voir H. W. WOLFF, *op. cit.*, pp. 293-294.

premier mari; car j'étais plus heureuse autrefois qu'aujourd'hui » (2, 8-9).⁶⁵

Les considérations précédentes jettent un éclairage nouveau sur la responsabilité doctrinale des prêtres. Elles montrent la gravité que lui attribue Osée par rapport à la destinée du peuple de l'alliance, ou du peuple de Dieu. De fait, l'échange de Yahvé contre le Baal, s'il est parfaitement absurde et inintelligible pour le prophète, n'en constitue pas moins, de la part d'Israël, un rejet de la relation fondamentale d'alliance, qui fait de Yahvé le Dieu d'Israël et d'Israël le peuple de Yahvé.⁶⁷ Ce qu'Osée constate n'est rien moins qu'une infidélité intégrale à l'alliance, dont la première et plus essentielle obligation est le service exclusif du Seigneur.⁶⁸ De plus, il y va de l'existence même d'Israël en tant que « peuple de Dieu », car ce service exclusif est une *conditio sine qua non* de la relation spéciale d'alliance qui unit l'un à l'autre Israël et Yahvé: « *Si vous m'obéissez... je vous tiendrai pour ma possession particulière parmi tous les peuples... je vous tiendrai pour un royaume de prêtres et une nation sainte* » (Ex. 19, 5-6). L'alliance tout entière tient dans ces paroles: d'une part, la relation très spéciale qui unit Israël à Yahvé; d'autre part, la condition préalable nécessaire à l'instauration et au maintien d'une telle relation, à savoir, l'obéissance d'Israël à Yahvé.

Dans cette perspective d'alliance, en outre, nous comprenons mieux pourquoi aussi bien Osée que Jérémie ont conçu l'enseignement religieux des prêtres comme une exposition doctrinale des vérités divines révélées dans l'histoire et par l'histoire primitive d'Israël.⁶⁹ Ce retour au passé, en effet, caractérise les contextes bibliques appartenant à la tradition de l'alliance et y sert de justification doctrinale pour Israël de l'obligation de servir exclusive-

⁶⁶ Deux idées sont ici sous-entendues: d'une part, Yahvé montrera à Israël l'inutilité du culte du Baal; d'autre part, il lui rappellera les avantages de son ancienne fidélité au temps du désert. Ainsi instruit, le peuple « insensé » est mis décisivement sur la voie de la conversion. Remarquer que ces deux mouvements complémentaires de la pédagogie divine se retrouvent respectivement dans Os. 2, 14-15 et 16-17, et il ne manque pas d'auteurs qui voudraient placer les vv. 8-9 précisément entre le v. 15 et le v. 16...

⁶⁷ Osée est particulièrement sensible à la richesse doctrinale de cette double formule, au moyen de laquelle s'exprime à ses yeux la relation fondamentale d'alliance entre Yahvé et Israël. Voir ch. 1-2.

⁶⁸ C'est le premier commandement du Décalogue, le document officiel de l'alliance: voir W. BEYERLIN, *Herkunft und Geschichte der ältesten Sinaitraditionen*, Tübingen 1961, pp. 59-78 (surtout p. 63). Voir aussi la clause fondamentale de l'alliance de Sichem, Jos. 24, 14, ainsi que Jer. 22, 9: « ...ils ont abandonné l'alliance de Yahvé, leur Dieu, pour se prosterner devant d'autres dieux et les servir ». Voir en outre n. 23.

⁶⁹ Tout le message d'Osée, d'ailleurs, est enraciné dans l'histoire - et c'est aux données de l'histoire sainte qu'il a recours le plus volontiers pour conférer une base théologique à sa prédication: voir, par exemple, 1, 4; 6, 7; 9, 9, 10; 10, 1. 9. 11s; 11, 1-4; 12, 4s. 10. 13s; 13, 4-6. Voir aussi G. VON RAD, *op. cit.*, II, p. 151.

ment Yahvé.⁷⁰ C'est ainsi, par exemple, que dans le récit de la rénovation de l'alliance à Sichem, Jos. 24, 1-28, l'attachement à Yahvé est présenté comme une conséquence logique des données révélées de l'histoire.⁷¹ En effet, dans le discours qu'il y tient à l'assemblée du peuple, Josué commence par évoquer l'histoire des interventions divines en faveur d'Israël, depuis l'élection d'Abraham et jusqu'à la donation de la Terre Promise, en passant par les événements prestigieux de l'Exode et de la marche au désert: vv. 2-13. Mais cette catéchèse historique n'est pas une fin en soi; à peine est-elle terminée que Josué enchaîne en formulant la conclusion pratique qui en dérive: « *Par conséquent,*⁷² craignez Yahvé et servez-le dans la perfection et fidèlement; éloignez les dieux que servirent vos pères au delà du Fleuve et en Egypte et servez Yahvé » (v. 14). Il est évident que cette stipulation fondamentale de l'alliance — service exclusif de Yahvé — est conçue ici comme une conclusion pratique et une conséquence logique des vérités divines contenues dans l'histoire sainte précédemment exposée. Ceci est d'autant plus certain que le peuple réuni à Sichem, faisant sienne l'argumentation elle-même de Josué, répond à celui-ci: « Loin de nous de délaisser Yahvé pour servir d'autres dieux! Yahvé notre Dieu n'est-il pas celui qui nous a fait sortir, nous et nos pères, de la terre d'Egypte... et qui nous a protégés tout le long du chemin que nous avons parcouru...? » (vv. 16-17). Josué enjoint au peuple de s'attacher au seul Yahvé, parce que c'est lui, Yahvé, l'auteur de tous les biens qu'Israël a connus dans son histoire; et le peuple, à son tour, s'engage à ne jamais délaisser Yahvé pour servir d'autres dieux, en invoquant le même motif de doctrine historique.

On ne peut s'empêcher de constater l'identité de conception et de logique qui existe entre ce contexte fondamental d'alliance (Jos. 24, 1-28) et le message d'Osée, tel que nous avons essayé plus haut de le préciser. Osée se meut en un milieu traditionnel saturé par l'idéologie de l'alliance.⁷³ Le crime monstrueux qu'il dénonce

⁷⁰ Nous pensons à la relation de conséquence logique qui existe dans la structure du genre littéraire ou « formulaire » d'alliance, entre le prologue historique et la clause fondamentale de l'alliance. Voir à ce sujet les nombreuses études consacrées à ce formulaire d'alliance et, en particulier, K. BALTZER, *Das Bundesformular*, Neukirchen 1960.

⁷¹ Au sujet de Jos. 24, 1-28, en particulier, voir G. E. MENDENHALL, *Law and Covenant in Israel and the Ancient Near East*, Pittsburg, pp. 41ss; J. MUILENBURG, *The Form and Structure of the Covenantal Formulations*, dans *Vetus Testamentum* 9 (1959) pp. 347-365; K. BALTZER, *op. cit.*, pp. 29-37; J. L'HOUE, *L'Alliance de Sichem*, dans *Revue Biblique* 69 (1962) pp. 16-36.

⁷² C'est la traduction la plus exacte de la particule hébraïque *we 'atta*. Voir à ce sujet F. BROWN - S. R. DRIVER - C. A. BRIGGS, *A Hebrew and English Lexicon of the Old Testament*, Oxford 1955, p. 774; J. L'HOUE, *art. cit.*, pp. 25-26; A. LAURENTIN, *We 'atta - Kai nun. Formule caractéristique des textes juridiques et liturgiques (à propos de Jean 17, 5)*, dans *Biblica* 45 (1964), surtout p. 169, n. 1 et p. 177, n. 2.

⁷³ Voir plus haut n. 5.

et la culpabilité correspondante des prêtres qu'il indique en sont conditionnés. Le crime est l'abandon de Yahvé pour le Baal, et il constitue le renversement intégral de l'ordre établi par l'alliance, l'ultime prévarication dont est capable le peuple de Dieu. De cette infidélité à l'alliance, les premiers responsables sont les prêtres, lesquels ont négligé d'offrir au peuple l'instruction doctrinale qui aurait pu l'empêcher de glisser vers la rupture avec Yahvé; et cette instruction, les maîtres religieux d'Israël ne devaient pas la créer, car elle était à leur disposition dans la tradition de l'alliance, où il leur était facile de la puiser. Ainsi, par leur infidélité à un enseignement religieux que la tradition de l'alliance leur confiait, les prêtres se sont rendus coupables de l'infidélité du peuple vis-à-vis de cette même alliance.

Nous avons dit, au début de cette étude, qu'Osée ne traite pas de l'alliance en théoricien, mais en prophète, dont la mission est avant tout de dénoncer la plaie qui sévit dans le peuple et d'y porter remède. Et cette plaie, pour Osée, est la négation pure et simple de la relation d'alliance avec Yahvé; elle tient tout entière dans ces paroles amères: « ils ont échangé leur Gloire contre la Honte ». C'est la consommation de l'absurde, le degré suprême de la décadence. Mais c'est aussi la ruine de tout l'édifice religieux basé sur l'alliance. Celle-ci, fondement de la vraie religion, ne s'exprime-t-elle pas essentiellement dans les deux assertions corrélatives et indissolublement connexes: « Je suis ton Dieu » et « Tu es mon peuple »? Se tournant vers le Baal et le choisissant pour son dieu, Israël cesse d'être le peuple de Dieu. L'alliance est rompue et de la dignité de « peuple de Dieu » Israël est déchu.⁷⁴

De cette rupture et de cette chute, les prêtres sont les premiers responsables aux yeux du prophète Osée. En tant que dépositaires officiels de la doctrine relative à l'alliance, ils auraient dû offrir au peuple la « connaissance de Dieu » nécessaire à son intégrité yahviste. Ne l'ayant pas fait, ils se sont rendus coupables de l'affreuse conséquence: l'échange de Yahvé pour le Baal, de la Gloire d'Israël pour l'Infamie des nations.

Que Yahvé fût la Gloire d'Israël, le peuple aurait dû l'apprendre de la bouche de ses prêtres, maîtres constitués de la vérité divine. Par le ministère de leur enseignement — enseignement basé sur la révélation de l'histoire sainte —, le peuple de l'alliance aurait

⁷⁴ Il est vrai que le message d'Osée ne se termine pas sur cette note négative. Dans divers oracles le prophète transcende le spectacle affligeant de l'alliance rompue et annonce une réconciliation définitive, une nouvelle alliance, dans laquelle Yahvé dira de nouveau à Israël: Tu es mon peuple, et Israël lui répondra: Mon Dieu (2, 25). De plus, le châtement lui-même de la colère divine a pour Osée une portée pédagogique et médicinale très accusée et est conçu en fonction de la réconciliation future: 2, 8-9. 11-17; 3, 4-5. Mais cette réconciliation est due uniquement à l'amour fidèle de Yahvé (11, 8) et si Celui-ci se montre fidèle jusqu'à rétablir l'alliance, le fait reste que cette alliance a été effectivement rompue par le peuple infidèle.

dû apprendre que sa gloire, son honneur, sa prospérité, la réalisation de sa très haute destinée, dépendaient de sa fidélité au seul Yahvé. Mais Osée est obligé de constater que les possesseurs des clés de la science, les prêtres, ont trahi l'attente de Dieu et du peuple: ils n'ont pas ouvert à celui-ci le trésor de la doctrine qui sauve.

Dès lors, le glissement vers le culte naturiste du Baal s'est avéré inévitable. Ne sachant plus lever le regard vers Yahvé, ne reconnaissant plus Yahvé comme sa Gloire, son Sauveur du passé, du présent et de l'avenir, la Source unique de toute bénédiction, il était tout à fait naturel que le peuple de l'alliance, sevré de doctrine, dirigeât ailleurs sa religiosité innée et demandât au Baal ces biens qu'il aurait dû attendre du seul Yahvé.

Suivant donc la manière dont Osée conçoit et décrit le drame de désintégration religieuse qui se joue sous ses yeux, l'on peut dire qu'Israël se trouvait mis devant deux alternatives: fidélité à Yahvé ou culte du Baal, et de ce choix dépendait en définitive sa survie en tant que « peuple de Dieu ». Mais ce choix, pour le prophète, était lié à une réalité intérieure déterminante: la « connaissance de Dieu ». Si le peuple avait « connu » Yahvé, il lui aurait conservé sa fidélité; mais n'ayant pas « connu » son Dieu, il s'est adressé au Baal. Et cette « connaissance de Dieu », qu'il aurait dû posséder et qui pouvait décisivement déterminer sa fidélité à l'alliance, le peuple de Dieu s'en est trouvé sevré par faute précisément de ceux qui avaient charge de la lui transmettre, les maîtres traditionnels de la *tôrah*, les prêtres.

*

D'aucuns ont cru voir en Osée l'ennemi déclaré de l'institution sacerdotale et du culte rituel. Il aurait été le prophète de la pure religion intérieure, à l'exclusion de toute forme et de tout ministère externes.

Il est vrai qu'Osée a dit: « C'est l'amour que je veux, non les sacrifices; la connaissance de Dieu, plus que les holocaustes » (6, 6); il ne s'ensuit pas, cependant, que le prophète ait rejeté *sic et simpliciter* sacrifices et holocaustes. Osée refuse non pas le culte en tant que tel, mais la manière exagérément ou exclusivement externe et ritualiste dont celui-ci était exercé de son temps. Aussi, à cette religion faite de rites externes seulement, Osée oppose-t-il la vraie religion de Yahvé, qui réserve la première place aux sentiments internes de l'homme, et dans laquelle ceux-ci, loin d'exclure le culte externe, lui donnent valeur et consistance.

De même, il est vrai et nous avons pu suffisamment le constater, qu'Osée se dresse violemment contre la hiérarchie sacerdotale, qu'il la critique âprement et qu'il fait retomber sur elle la première responsabilité des méfaits qui sévissent dans le peuple. Mais il n'en résulte pas qu'il rejette le sacerdoce en tant qu'institution israélite et divine. Ce n'est pas l'institution sacerdotale qu'il con-

damne, mais les membres indignes de cette institution. De fait, si Osée reproche aux prêtres de ne pas maintenir la pureté yahviste du culte ou de ne pas transmettre au peuple la connaissance de Dieu, c'est que, loin de rejeter la fonction sacerdotale, il lui reconnaît volontiers ces deux responsabilités spécifiques. Il aurait parlé autrement, s'il avait jugé le sacerdoce en tant que tel illégitime et contraire à l'authentique religion de Yahvé. L'on peut appliquer à Osée l'affirmation générale d'A. Néher: « Les prêtres ne sont pas attaqués par les prophètes parce qu'ils sont prêtres, mais parce qu'ils ne le sont plus ». ⁷⁵

Le fait est que dans son ensemble le message du prophète Osée révèle une idée tellement haute de la dignité sacerdotale qu'elle étonne. Et cette attitude profondément positive vis-à-vis du sacerdoce, Osée la manifeste surtout à l'occasion de la condamnation dont il frappe les prêtres infidèles à leur devoir d'enseignement. Osée n'est pas le premier à reconnaître aux prêtres la fonction d'instruire le peuple de Yahvé des vérités de la révélation; ⁷⁶ il n'est pas non plus le seul à reprocher aux prêtres leur négligence en matière d'enseignement. ⁷⁷ En faisant l'un et l'autre, il se conforme simplement à une donnée constante de la tradition israélite. Mais ce qui le distingue sur ce point et l'élève au-dessus des autres penseurs d'Israël, c'est la manière exceptionnellement précise et vigoureuse dont il conçoit et exprime la responsabilité doctrinale des prêtres au sein du peuple de Dieu. Dépositaires officiels de la *tôrah* et organes traditionnels de la « connaissance de Dieu », les prêtres sont au service du peuple de l'alliance. Et ce service doctrinal est décisif. S'il est exercé suivant les vues de Dieu, il assurera la survie et le développement de l'alliance. S'il est négligé ou prend une direction contraire à la révélation normative, il pourra signifier la fin de l'alliance et la mort d'Israël en tant que peuple de Dieu. Pour le peuple de Dieu, c'est une question de vie ou de mort.

L'Eglise, Israël de la plénitude des temps, est le Peuple de Dieu de la nouvelle alliance. Fondée sur le don vivifiant de l'Esprit et non plus sur la Loi qui est « lettre » (2 Cor. 3, 3-6), cette alliance s'avère essentiellement éternelle et assure par là à l'Eglise une permanence que ni les portes de l'Enfer ni l'infidélité toujours possible de ses prêtres ne sauront ébranler. Il n'en reste pas moins vrai que l'ordre sacerdotal de la nouvelle économie de salut porte une responsabilité doctrinale nullement inférieure à celle qui fut jadis confiée aux prêtres de l'ancienne alliance. Et sur ce point, le message du prophète Osée que nous avons essayé de présenter conserve sa valeur et ne laisse pas d'être actuel.

P. JEAN HÉLÉWA, O. C. D.

⁷⁵ *L'essence du prophétisme*, Paris 1955, p. 295.

⁷⁶ Dt. 33, 10; Jer. 18, 18; Ag. 2, 11; Ez. 7, 26.

⁷⁷ Mi. 3, 11; Jer. 2, 8; Ez. 22, 26; Mal. 2, 6-8.